

## Compte rendu de la sortie MPF de la Drôme à 07 Viviers, le 19 novembre 2011.

Pour cette sortie, nous avons été rejoints par le délégué de l'Ardèche et 4 de ses adhérents, le délégué adjoint du Rhône et deux de ses adhérents, le délégué adjoint de l'Isère et trois de ses adhérents et par deux adhérents des Savoie ; ce qui fait que nous étions 33.

Nous avons été reçus au Centre International Construction et Patrimoine(CICP) par son Président, Yves Esquieu, professeur de l'histoire de l'art et d'archéologie médiévale à l'université de Provence (Aix en Provence), auteur de nombreux ouvrages.

L'association CICP ([www.cicp-viviers.com/fr/](http://www.cicp-viviers.com/fr/)) a pour buts la conservation du patrimoine historique, monumental, archéologique, technique et industriel de Viviers et de son territoire, sa mise en valeur et sa présentation au public par tous les moyens appropriés, d'une façon plus générale toute activité permettant d'étudier, faire connaître, valoriser le patrimoine monumental, le patrimoine matériel et immatériel lié à la construction et à l'élaboration de ses matériaux. Elle entreprend en outre toute action de formation et de promotion liée à la restauration et à la réhabilitation du bâti ancien, à la connaissance et à la mise en œuvre des matériaux et savoir-faire traditionnels ou compatibles avec le bâti ancien.

Nous avons débuté la journée par une conférence sur les principes de restauration qui ont évolué au fil du temps et des différentes écoles nationales. J'en prends ci dessous les principaux apports.

Pour la plupart de nos maisons nous n'avons pas ces contraintes de monuments historiques, mais malgré tout, elles ont le plus souvent vécu différentes extensions, modifications, "modernisations" et notre soucis est de les habiter avec un minimum de confort, par conséquent nous sommes aussi confrontés à des réflexions de même type.

Mérimée et Viollet-le-Duc sont les grands initiateurs de ces réflexions:

- Pour **Mérimée**, l'intervention doit être réduite au minimum possible, afin de garder la patine des monuments, qu'il considère comme étant leur qualité essentielle.

- **Eugène Viollet-le-Duc** (1814 - 1879), auteur du "Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XII au XIVème siècle", contribua par son action à sauver de la destruction le patrimoine gothique français. Il fut un des pionniers de la restauration des monuments anciens mais ses idées suscitaient déjà la polémique.

Viollet-Le-Duc reconstituait des éléments disparus, rajoutait des parties, se permettait de corriger les "erreurs ou imperfections" d'origine et de terminer des œuvres inachevées. Dans son Dictionnaire, il écrit : "restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné".

Mais des points de vue opposés ont été développés dans d'autres territoires:

- L'anglais **John Ruskin** (1819-1900) refuse toute restauration : "la restauration signifie la plus totale destruction qu'un bâtiment puisse souffrir". Il prône la conservation plutôt que la restauration. Le travail des générations passées donne, selon lui, un caractère sacré aux édifices.

Pour lui, le bâtiment a une âme, l'âme que lui a donnée l'artisan avec ses bras et ses yeux. Et si on lui donne une autre âme, ça sera alors un nouvel édifice. Ruskin est également contre l'imitation.

Pour Ruskin restaurer un monument c'est porter atteinte à son authenticité. Il conseille donc de prendre soin des édifices, de les conserver afin d'éviter tout acte de restauration. Cependant, si une restauration est nécessaire, elle doit garder un caractère exceptionnel et se faire sans interprétation.

Au niveau international un certain nombre de conférences ont émis des recommandations de nature différente :

- La **Conférence d'Athènes** (1931), reconnaîtra unanimement "que le respect de l'œuvre historique s'impose à un égal degré pour tous les styles ; qu'un monument, toute considération de valeur artistique mise à part, est un document au même titre qu'une charte et qu'il ne serait pas plus admissible d'altérer le texte de ces grandes archives de pierre sous couleur de corrections, de compléments ou d'unité de style, qu'il ne serait de les laisser perdre par abandon".

Les conclusions soulignent "l'importance de l'entretien régulier de l'édifice, afin d'éviter les restitutions intégrales". Dans le même ordre d'idées que Boito elle recommande l'emploi des techniques modernes, mais en les dissimulant.

La Conférence d'Athènes prône la collaboration de toutes les disciplines dans la recherche de méthodes de conservation. Elle aborde aussi des questions toujours d'actualité, comme l'importance de l'affectation du monument qui doit respecter le caractère de celui-ci.

- La **Charte de Venise** (1964), 611 participants venus de 42 pays se sont réunis à Venise à l'occasion du deuxième congrès des Architectes et Techniciens des monuments historiques dans le but "réexaminer les principes de la Charte (d'Athènes) afin de les approfondir et d'en élargir la portée dans un nouveau document".

La notion du monument historique est étendue aux sites urbains ou ruraux comme aux "œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle". On dépasse le concept du monument admirable "d'art et d'histoire".

La Charte proclame aussi que "la restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel [...]. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, [...] tout travail de complément reconnu indispensable pour des raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps".

La Charte souligne encore que "les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration".

La consolidation d'un monument peut faire appel à toutes les techniques modernes, éprouvées, si les techniques traditionnelles s'avèrent inadéquates. C'est un recul par rapport à la Conférence d'Athènes qui prônait plus franchement l'utilisation des techniques modernes.

La Charte de Venise réaffirme par ailleurs l'importance de l'entretien des monuments et de leur réaffectation dans la société.

Elle impose enfin la conservation du cadre traditionnel comme indissociable de celle du monument.

- La Charte européenne du Patrimoine Architectural et la Déclaration d'**Amsterdam** (1975). Ce Congrès fut le couronnement de l'année Européenne du Patrimoine Architectural.

L'un des points importants de la déclaration d'Amsterdam : la conservation du patrimoine architectural doit être considérée comme un objectif majeur de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire.

- La Convention pour la sauvegarde du Patrimoine Architectural de l'Europe ou Convention de **Grenade** (1985) qui soulève également le problème de la nécessaire réaffectation du patrimoine architectural comme l'avaient déjà affirmé la Conférence d'Athènes et la Charte de Venise.

Les écoles contemporaines de restauration mettent l'accent, dans leurs interventions, sur les principes de lisibilité, de réversibilité et de respect de la création originale.

- La lisibilité implique que la partie restaurée puisse se distinguer de la partie originale, par la variation du rendu ou du matériau.

- La réversibilité impose l'utilisation de techniques ou de matériaux qui puissent être éliminés dans le futur par une autre restauration. Le constat ayant été fréquemment fait des dégâts irréversibles causés à des œuvres par des restaurations antérieures mal conduites.

- Le respect de la création originale interdit au restaurateur toute re-création d'un élément disparu sur lequel il ne dispose pas d'une documentation historique certaine.

Forts de ces rappels, nous sommes allés nous restaurer ( !!!). Puis Yves Esquieu nous a fait visiter Viviers en commentant l'état et l'histoire des maisons les plus nobles (Maison des chevaliers), mais aussi des maisons plus modestes, plus proches de nos propres maisons et de nos préoccupations de restaurateurs.

Enfin nous avons terminé l'après midi par un exposé sur les techniques constructives et les matériaux traditionnels.

Quelques photos de Viviers:

